

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

GRADE DE MASTER – MASTER'S DEGREE

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, notamment ses articles 5, 16, 17 et 43

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master

Vu l'arrêté ministériel du 2 novembre 2004 relatif aux habilitations de l'université d'Artois à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. Fabrice SCHNEIDER, né le 6 octobre 1969 à SAINT AVOLD (057) en vue de son inscription au Grade de Master Ingénierie mention ORGANISATION ET GENIE DE PRODUCTION voie professionnelle

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

le **GRADE DE MASTER** Ingénierie mention ORGANISATION ET GENIE DE PRODUCTION voie professionnelle, *mention bien*

est décerné à **M. FABRICE SCHNEIDER**

au titre de l'année universitaire 2003-2004.

Le titulaire

F. SCHNEIDER

le Président,

Jacques SYS

Jacques SYS

Fait à Lille, le 16 février 2005

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

R. Debbasch

Roland DEBBASCH



N° ARTOIS 4758928 2005200300814

FORMATION

CERTIFICAT de FORMATION PROFESSIONNELLE

n° 25292

Le Ministre certifie que,

M. Mme Mlle Fabrice SCHNEIDER
né(e) le 06.10.1969 à SAINT AVOLD (57) a subi avec succès le 11.09.1998
au Centre de FPA DE MONTBELIARD les épreuves de validation de compétences professionnelles
conduisant au titre de TECHNICIEN SUPERIEUR DE MAINTENANCE EN AUTOMATISMES INDUSTRIELS

* La formation s'est déroulée au (x) centre (s) de FPA DE MONTBELIARD

* Ce titre professionnel est homologué au niveau III groupe INSEE 201 r (10-11-12-32)

Arrêté du 06.05.1993

* Ce titre professionnel sera proposé à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique
au niveau groupe INSEE

Etabli à BESANCON le 11.09.1998

Le Ministre
Pour le Ministre, le Préfet

Le directeur départemental
du travail de l'emploi et de
la formation professionnelle

C. GULDEMANN



* L'organisme où s'est déroulé la formation
* Compléter l'une ou l'autre des rubriques conformément à la situation du titre en regard de l'homologation.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

R A C A D É M I E U D E B C L E R M O N T - F E R R A N D

F R A N C A I S E
D I P L Ô M E D U B A C C A L A U R É A T
T E C H N O L O G I Q U E
R É P U B L I Q U E

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Technologique établi le 8 JUILLET 1988
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat Technologique

en F2 - ELECTRONIQUE

est conféré à MR SCHNEIDER FABRICE
né(e) le 06 OCTOBRE 1969 , à ST AVOLD , MOSELLE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

LE candidat a satisfait aux épreuves d'enseignement général à la session de JUIN 1988
et aux épreuves à caractère professionnel à la session de JUIN 1988

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire général de l'Académie



A. PARUIS

Signature du titulaire :

Fait à CLERMONT-FD , le 22 AOUT 1988

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :

Le Recteur de l'Académie DE CLERMONT-FD

Signé : JEAN-PIERRE CHAUDET

N° 630027688
0631151J 023

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

CERTIFICAT DE STAGE

M **Fabrice SCHNEIDER**

de l'Entreprise **MODULO SA**

a participé le Du 5/06 au 10/10/2001 (soit 80 heures)

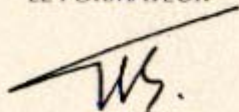
au stage de Perfectionnement des Connaissances (ARTICLE L 900 - 2 DU CODE DU TRAVAIL)

intitulé : **ANIMATEUR DE SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL**

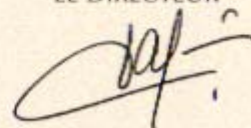
organisé à Asnières

ASNIÈRES, le 10 Octobre 2001

LE FORMATEUR



LE DIRECTEUR



R. F.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES



BREVET NATIONAL DE SECOURISTE

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu les procès-verbaux du jury d'examen en date du 24 mars 1989, déclarant que
M^r Fabrice SCHNEIDER, né le 6 octobre 1968, a subi avec succès
les épreuves exigées des candidats au **Brevet National de Secouriste**.

Délivre à Mr Fabrice SCHNEIDER le présent brevet.

Fait à CLERMONT FERRAND le 12 AVR. 1989

Pour le Ministre de l'Intérieur,

Le Préfet,
de la Région d'Auvergne,
Préfet du Département du Puy-de-Dôme

N° 33 244

Bernard LANDOUZY

Corps : 1^{er} REGIMENT D'HELICOPTERES DE COMBAT

ARMÉE DE TERRE

BREVET

Le (1) BREVET MILITAIRE PROFESSIONNEL DU 2^o DEGRE

Domaine de spécialité et filière MAINTENANCE AVIONIQUE des AERONEFS

est décerné à M (2) le Maréchal des Logis SCHNEIDER Fabrice

avec la mention (3) ASSEZ BIEN à compter du 1^o JUILLET 1996

Brevet homologué dans le groupe de formation 11 (ONZE)

niveau IV (4) de l'enseignement technologique par arrêté
du 17 JUIN 1980 (JO BOC page 3359).

Brevet reconnu équivalent au DECRET N° 72-279

par arrêté du 12 AVRIL 1972 (JO du 13 page 3911).

A PHALSBOURG, le 19 DECEMBRE 19 96

LE (5) Lieutenant-Colonel TANGUY Patrick

COMMANDANT LE (6) 1^o REGIMENT D'HELICOPTERES de COMBAT

Destinataires :

DPMAT.

Corps d'appartenance.

Modèle n° 771/115. Instruction n° 1950/DEFIEMAT/BPRH/PEG du 16 novembre 1994.

(1) Brevet militaire professionnel élémentaire ou brevet de spécialiste de l'armée de terre ou brevet supérieur de technicien de l'armée de terre.

(2) Nom, prénoms, suivis éventuellement du nom d'épouse, sans précision de grade.

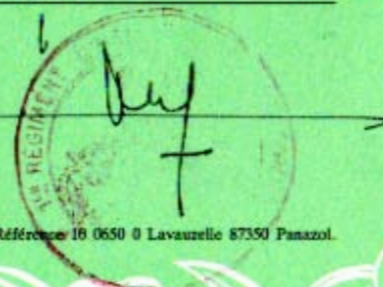
(3) Sans mention, assez bien, bien très bien.

(4) A préciser en toutes lettres.

(5) Grade, nom, prénoms.

(6) Ecole, cis ou corps de troupe et cachet.

Référence 18 0650 0 Lavaurelle 87350 Panazol.





D00522

CERTIFICAT TECHNIQUE

La commission d'examen de L'ÉCOLE SUPÉRIEURE ET D'APPLICATION DU MATÉRIEL DE BOURGES

certifie que LE MARECHAL des LOGIS SCHNEIDER FABRICE

a obtenu le **CERTIFICAT TECHNIQUE** DU 2ÈME DEGRÉ

dans la spécialité de MECANICIEN EQUIPEMENTS DE BORD DES MATÉRIELS AÉRIENS (TTA) -10.521/2-

Moyenne : 13,03 / 20

Mention : ASSEZ BIEN *à compter du :* 3 DÉCEMBRE 1993

A BOURGES le 24 FEVRIER 19 94

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Pour le GÉNÉRAL Bernard BARBIER
COMMANDANT L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
ET D'APPLICATION DU MATÉRIEL

Par ordre LE COLONEL Claude MARTIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FORMATION





THOMSON-CSF

DIVISION SYSTEMES DEFENSE ET CONTROLE

18, Avenue du Maréchal-Juin - 92363 - MEUDON - la - Forêt CEDEX (F)

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Michel VANIER certifie que :

M. SCHEIDER Fabrice
a suivi avec succès un stage technique détaillé concernant :
DME 721

du 6 mai 1991 au 24 mai 1991.

Fait à Sartrouville, le 26 juin 1991





THOMSON-CSF

DIVISION SYSTEMES DEFENSE ET CONTROLE

18, Avenue du Maréchal-Juin - 92363 - MEUDON - la - Forêt CEDEX (F)

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Michel VANIER certifie que :

M. SCHEIDER Fabrice
a suivi avec succès un stage technique détaillé concernant :
ILS 381 N

du 3 juin 1991 au 28 juin 1991.

Fait à Sartrouville, le 26 juin 1991

